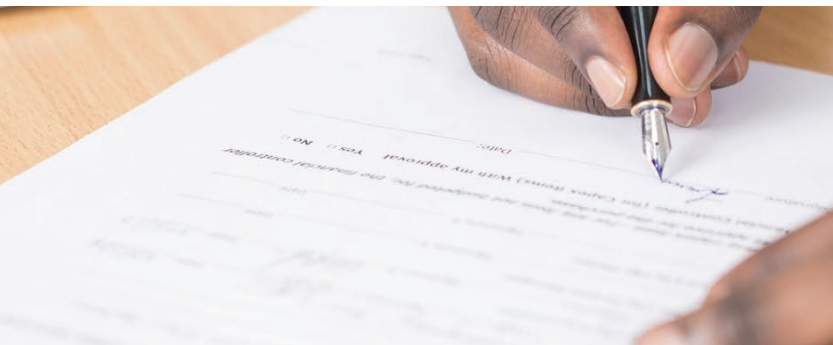


BTS ASSURANCE

FORMATION EN ALTERNANCE

NIVEAU V - BAC +2

DURÉE : 2 ANS - 1 350 h.



RYTHME

Formation dispensée en alternance, en présentiel sur une durée hebdomadaire basée sur 35h.

1 semaine à l'ISCB / 1 semaine en entreprise

PROGRAMME

- ▶ Culture générale et expression
- ▶ Anglais
- ▶ Culture professionnelle appliquée
- ▶ Vente et développement commercial
- ▶ Gestion des sinistres
- ▶ Relation client sinistre
- ▶ Ateliers de professionnalisation

MÉTHODES & ÉVALUATIONS

- ▶ Cours magistraux, exposés, mises en situation
- ▶ Travaux pratiques et ateliers
- ▶ Groupes complets et demi-groupes
- ▶ Suivi individualisé de la Relation Centre / Entreprise
- ▶ Évaluations semestrielles écrites et orales, examens blancs, examen final

DÉBOUCHÉS

- ▶ **Exemples de métiers** : Agent(e) général(e) d'assurance, assureur(se), chargé(e) d'indemnisation, conseiller(ère) commercial en assurances, conseiller(ère) en assurance, gestionnaire de contrats d'assurance, inspecteur(trice), vérificateur(trice) de risques
- ▶ **Exemples de poursuites d'étude** : Licence Professionnelle assurance, banque, finance..., licence en économie, gestion, finance, banque, droit..., école nationale d'assurances...

OBJECTIFS

- ▶ Organiser et gérer une prospection
- ▶ Analyser les besoins client
- ▶ Soumettre des contrats d'assurance ou d'assistance
- ▶ Gérer des sinistres
- ▶ Entretenir la relation client



PRÉREQUIS

- ▶ Être titulaire d'un bac ou d'un diplôme niveau 4
- ▶ Contrat d'apprentissage : avoir entre 17 ans et 29 ans
- ▶ Contrat de professionnalisation : être demandeur d'emploi, pas de limite d'âge

MODALITÉS & INSCRIPTIONS

- ▶ Rentrée en septembre
- ▶ Préinscription sur **Parcoursup** ou sur le site de l'ISCB : iscb.fr/preinscription
- ▶ Inscription sur dossier et entretien de janvier à août.
- ▶ Délai pour signer un contrat d'alternance à partir du début de la formation : 3 mois (un accompagnement pour la recherche d'entreprise est proposé)

TARIFS

Formation en alternance sans frais pour l'alternant et 0 reste à charge pour l'entreprise.

- ▶ **Dispositif apprentissage** : Tarification selon le niveau de prise en charge dans le référentiel publié par **France Compétences**.
- ▶ **Dispositif contrat de professionnalisation ou Pro-A** : Tarification selon le niveau de prise en charge de l'OPCO concerné.

Préparez-vous aux métiers de
L'ASSURANCE

Détails sur iscb.fr/assurance

Pour toute question relative aux difficultés particulières nécessitant un accompagnement, contactez "referent.handicap@iscb.fr"

58 rue Georges Delpérier, 37000 Tours
02 47 76 40 80 • iscb@iscb.fr • iscb.fr

